

Sélection au Challenge Mondial – explication et mode d’emploi

Chers licenciés

La préparation au prochain Challenge Mondial en Chine semble poser quelques interrogations au près de certains parents de pilotes. Le forum s’en est fait l’écho et je suppose que bien d’autres se sont probablement posés ces questions.

Il semble que malgré les informations diffusées par la commission depuis le début de l’année 2007, je précise bien 2007, l’an passé, il apparaît que beaucoup soient passés à côté de ces informations. Je ne m’étendrai pas sur les raisons de l’absence de communication au près de certaines personnes sans vouloir dire certains clubs.

Je risque d’être un peu long dans le rappel et l’explication des règles définies et appliquées.

Pour en revenir aux interrogations sur le mode de sélection et l’équité dans la répartition des aides, voici un comparatif des REGLES définies entre l’an passé et cette année.

Critères de sélection	Années 2007 et antérieures	Année 2008
1- Candidature	Avoir atteint des minima qui sont : <ul style="list-style-type: none">- avoir participé à une manche au niveau national dans l’année- avoir atteint lors d’une de ces manches un tour après les manches qualificatives	Avoir participer : <ul style="list-style-type: none">- au challenge régional 2007- aux tests de BMX en 2007- à une manche de niveau national dans l’année sans critères de réussite
2 – Critère sportif	Etre le premier dans sa catégorie d’âge au championnat régional de l’année	Sur sélection de l’E.T.R. sur la base de tests et de l’analyse du niveau sportif

Vous pourrez constater que les principes restent globalement similaires et repose sur deux niveaux de critères.

Pour en revenir à la sélection établie j’ai adressé et sans exception à tous les responsables et présidents de clubs une lettre ouvrant les candidatures pour ce Challenge Mondial.

Cette lettre reprenait les critères énoncés ci-dessus qui comme vous l’aurez noté ne fait nullement référence au Centre Régional. De plus les candidatures étaient ouvertes à tous les pilotes qu’ils aient ou non rempli le premier critère.

La commission a retenu toutes les candidatures sans exception. L’ETR dans son analyse n’a recalé qu’un pilote sur un motif de motivation non avéré (préfère participer à une autre discipline que celle du BMX lors du championnat régional).

Passons au thème des aides. Pourquoi effectivement une disparité entre les pilotes sélectionnés ?

La raison en est simple, si vous analysez le premier critère « Candidature » de 2007 ou 2008, vous constaterez que la participation à une manche nationale est obligatoire. Alors combien ont dépensé les parents pour cette participation à l'Indoor de DOUAI ou autres manche de Coupe de France, et bien entre 800 et 1 200 €

Alors au niveau de l'équité, ceux qui refusent de participer aux actions demandées et qui font l'économie d'un déplacement, pour qu'elle raison devrait il être sélectionné et avoir le même niveau d'aide ?

La commission est restée ouverte au niveau des candidatures comme elle l'a été en 2006 pour un pilote qui n'avait pas les minima requis et je citerais son nom HAORAU Olivier du CSSD. Ce pilote qui nous avait présenté sa candidature avait été retenu sur la base de ces capacités sportives, mais sans aucune aide. Cette situation identique à celle d'aujourd'hui n'a jamais fait l'objet d'aucune réclamation, elle avait été tout à fait acceptée par le pilote, parent et club de l'intéressé.

Nous considérons que les pilotes qui n'ont pas rempli les critères de candidatures sont simplement repêchés aux conditions énoncés dans le règlement soit sans aide. La commission a toute fois fait un effort pour leur faire bénéficier de la logistique, l'encadrement et les transports sur place.

Les fonds publics qui nous sont attribués et dont nous avons la charge de gérer sur les actions aux quels ils ont été demandés, sont convenablement affectés aux préparations préalables, encadrement sportif et déplacements. A ce jour aucun bilan de ces actions transmis aux collectivités n'a fait l'objet de remarques.

Enfin pour terminer sur la sélection des accompagnateurs officiels.

La commission a établi des critères sur ces candidatures compte tenu du niveau de responsabilités d'encadrer des mineurs que cela représente, de la connaissance du milieu sportif et arbitral nécessaire.

Les appels à candidatures sont effectués depuis la fin de l'année 2007 au près de chaque club, à eux de recenser les personnes disponibles et compétentes.

Nous n'avons reçu que deux candidatures, sachant que l'équipe d'encadrement doit être composé d'un chef de projet responsable de la logistique et de l'organisation (24h/24) et d'un cadre technique pour l'accompagnement technique des pilotes.

Les deux personnes retenues n'y vont pas pour faire du tourisme croyez moi.

Je vous rappellerai que ces deux cadres ne sont pris en charge que pour 80 % des frais du séjour et tout cela pour assumer 10 jours non stop de responsabilité et de vigilance.

Je cru percevoir également que les cadres techniques sur lesquels la commission se repose au travers de l'ETR étaient aussi contestés. La critique est toujours sans limite. IL est vrai que le BMX ne dispose que d'un seul brevet d'état que tout le monde apprécie par ces compétences.

De là à oser dire que la commission ou l'ETR ont craché sur ce cadre, c'est vraiment ne rien connaître au fonctionnement du comité et c'est justement craché sur tous ces dirigeants et bénévoles.

Je vous préciserai simplement que ce cadre breveté à été sollicité deux fois de suite par le CTR Eric DUDOIT en personne et en priorité pour participer et encadrer l'E.T.R. Ce cadre a décliné à deux reprises ces appels pour des raisons qui lui sont personnelles et que nous avons respectées.

En conclusion j'inviterai tous ceux qui au travers de ces informations commenceraient à comprendre qu'ils sont exclus de toutes informations ou induit en erreur, de se retourner vers leur responsable de club qui sont au cœur du fonctionnement du comité et de la commission.

Nous oeuvrons en tant que bénévole pour faire avancer le BMX et ce malgré des esprits chagrins qui ne font que relater le passé sans se projeter une seconde sur l'avenir.

Vous aurez l'occasion en cette fin d'année de pouvoir renouveler l'intégralité du comité et de ces commissions, alors réfléchissez y, les places sont disponibles si vous avez 20 h de disponibles par semaines en plus de votre travail et de votre famille.

Le président de la CRBMX

Stéphane HENAFF